

# Déclaration d'incapacité de travail (formulaire de l'employeur)

Enterprise		N° de contrat			
Interlocuteur		Téléphone			
Indications sur la personne	assurée				
Nom		Prénom			
Date de naissance		N° d'assurance sociale	756		
Rue/n°		NPA/lieu			
Téléphone					
Informations relatives aux	rapports de travail				
Taux d'occupation dans l'entre	eprise avant la survenance de l'incap	pacité de travail			%
Salaire déclaré de la personne	assurée au début de l'incapacité de	e travail	CHF		
La personne assurée a-t-elle p	olusieurs employeurs ?		□ Oui	□ Non	
Si oui, lesquels ?					
Le rapport de travail est-il ou a	a-t-il été résilié ?		□ Oui	□ Non	
Si oui, par qui ?					
Pour quand ?					
Pour quallos raisons 2					

Indications relatives à l'incapacité de travail (IT)					
IT pour cause de	□ maladie	☐ accident, y c. maladies	professionnelles selon	n la LAA	
Début de l'IT		Joindre les copies des certificats médicaux (si disponibles)			
S'agit-il d'une rechute ?		☐ Oui, première maladie ☐ Non	du	au	
Degré et durée de l'inca	pacité de trava	ail <b>pour un taux d'occupa</b> t	tion de 100%.		
Degré de l'IT	_ % du _	au			
Degré de l'IT	_ % du _	au			
Degré de l'IT	_ % du _	au			
Degré de l'IT	_ % du _	au			
Institutions d'assuran	ce impliquée	os			
La déclaration à l'assura	nce-invalidité	fédérale a-t-elle été faite ? (	Concerne la détection	précoce) 🗆 Oui, le	\( \square\) Nor
Demande de prestations	5:				
☐ Assurance coll. d'inde	emnités journa	alières en cas de maladie le			
☐ Assurance-accidents	(LAA) le				
☐ Assurance-invalidité f	édérale le _		☐ Assurance militai	ire fédérale le	
Contact assurance coll.	d'indemnités j	ournalières en cas de malad	ie / assurance-accident	ts:	
Nom de l'assurance			Case postale		
Numéro de police			Rue/n°		
			NPA/lieu		

Nous vous prions de nous transmettre les copies des décomptes d'indemnités journalières et/ou des décisions déjà existants ou à venir.

Remarques/précisions	
Précisions	
Si une personne assurée présente une incapacité de t 90 jours, il convient de faire une déclaration.	ravail d'au moins 40% pendant plus de 60 jours au cours d'une période de
demande de prestations auprès de l'assurance-invalid sans délai avec la personne assurée dont la capacité o problème de santé chronique. Les employeurs de la p également intervenir sans le consentement de la pers Le formulaire La déclaration (001.100 – Formulaire de	ex Fondation Collective, veuillez inviter la personne assurée de faire une lité fédérale (AI) pour la détection précoce. Celle-ci vise à entrer en contact de travail est limitée pour des raisons de santé et qui risque de souffrir d'un personne assurée sont autorisés à faire une annonce. La déclaration peut conne assurée, à condition que celle-ci en ait été informée au préalable.
	précoce n'est pas considérée comme une demande de prestations de l'Al.
Nous vous prions de faire parvenir les pages sui	
Nous vous prions de faire parvenir les pages sui	précoce n'est pas considérée comme une demande de prestations de l'Al.  vantes (formulaire personne assurée) à votre collaboratrice ou votre
Nous vous prions de faire parvenir les pages sui collaborateur en précisant que celui-ci doit être Lieu, date	précoce n'est pas considérée comme une demande de prestations de l'Al.  vantes (formulaire personne assurée) à votre collaboratrice ou votre envoyé directement à la Swisscanto Flex Fondation Collective.  Cachet et signature de l'entreprise  é ainsi que les annexes (certificats médicaux, décomptes d'indemnités journa-

## Avis d'incapacité de travail (formulaire de la personne assurée)

Employeur	
Indications sur la personne assurée	
Nom	Prénom
Date de naissance	N° d'assurance sociale 756.
Rue/n°	NPA/lieu
Téléphone	
Pour les employés à temps partiel : Le temps partiel est-il dû à des	raisons de santé ?
Si oui, lesquelles ?	
Indications concernant l'incapacité de travail (IT)	
Début de l'IT	
Veuillez joindre des copies des certificats médicaux, des certificats ou d'accident dont vous disposez déjà.	d'accident et des décomptes d'indemnités journalières de maladie
Remarques	

### **Procuration**

Le mandant autorise la mandataire, Swisscanto Flex Fondation Collective, à clarifier les droits aux prestations dans le cadre des assurances sociales et en particulier de la prévoyance professionnelle

### concernant

### Levée du secret professionnel ou de fonction et droit de consultation des dossiers

La personne soussignée autorise la Swisscanto Flex Fondation Collective et son réassureur à se procurer directement tous les documents et renseignements nécessaires à l'examen du droit aux prestations; ceci auprès des médecins, fournisseurs de prestations médicales, services de médecin-conseil d'assurances privées et sociales, hôpitaux, établissements hospitaliers et institutions similaires qu'elle juge nécessaires. Les médecins et les institutions mentionnées sont donc libérés sans réserve de l'obligation de garder le secret ou du secret professionnel vis-à-vis de la Swisscanto Flex Fondation Collective et de son réassureur. La personne soussignée libère en outre les caisses-maladie, les assureurs-maladie, les assureurs d'indemnités journalières en cas de maladie, les assureurs-accidents, les offices AI, les institutions de prévoyance, les services officiels et les autorités (p. ex. service social, service d'aide sociale et d'assistance), les assurances-vie, les caisses de chômage et d'autres assureurs privés impliqués ainsi que leur personnel de leur obligation de garder le secret et les autorise à fournir des renseignements à la Swisscanto Flex Fondation Collective et à son réassureur ainsi qu'à consulter ses dossiers et à leur remettre des copies de documents.

## Transmission de ses propres dossiers et communication d'informations

La personne soussignée autorise la Swisscanto Flex Fondation Collective à transmettre à son réassureur, à ses médecins-conseils, aux centres d'examen médical, aux organismes d'assurance (sociale), aux tiers responsables ou à leurs assureurs responsabilité civile (pour justifier des recours) et aux services officiels les documents relatifs à l'évolution de l'incapacité de travail et les dossiers relatifs à l'examen des droits, en particulier les dossiers médicaux, ainsi qu'à fournir des renseignements écrits et oraux. La personne assurée ou ses représentants doivent faire valoir leurs droits aux prestations indépendamment de cette autorisation.

La Swisscanto Flex Fondation Collective et son réassureur s'engagent à traiter les informations et documents reçus conformément à la loi sur la protection des données. La présente procuration ne s'éteint pas au décès du mandant.

Par la signature ci-dessous, le/la soussigné(e) accorde la procuration susmentionnée dans toute son ampleur et confirme l'exhaustivité et l'exactitude des informations fournies dans l'annonce d'incapacité de travail.

Nom et prénom de la personne assurée	Numéro d'assurance sociale	Date de naissance
Lieu, date	Signature de la personne assurée ou du représentant légal (fournir l'acte de nomination)	

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli et signé ainsi que les annexes (justificatifs de formation pour les enfants majeurs, certificats et rapports médicaux, décomptes d'indemnités journalières de maladie ou d'accident) par voie postale à l'adresse suivante :

Swisscanto Flex Fondation Collective des Banques Cantonales Bureau Case postale 8152 Glattbrugg 043 210 19 00 flex@pfs.ch